

# COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE Du 29 septembre 2011

## 1°) accueil des participants :

Absence des membres de la CFTC et des Autonomes.

## 2°) Approbation des PV des CCE Extraordinaires du 1<sup>er</sup> avril 2011 et du 29 juin 2011, de la réunion ordinaire du 24 et 25 mai 2011

PV approuvés.

## 3°) Information consultation sur le plan de formation et les orientations

On reste sur les mêmes principes, 90 % pour l'encadrement, les agents de maîtrise, les leaders et les employés responsables.

Un tout petit peu pour les employés.

Pour les formations tuteurs cela reste pour les directeurs.

Concernant la formation management, les salaires ne sont plus pris par la formation, mais dans le cadre de la mutualisation sur les cafétérias, ce qui fait baisser de manière substantielle les montants : exemples :

*pour 2010, formation concernant 55 personnes pour un montant de 329 595€,*

*pour 2011, à fin juin 2011, formation concernant 55 personnes pour un montant de 26 000€.*

Une légère amélioration concernant la VAE,

*pour 2010 = 0,*

*pour 2011 à fin juin = 6 cadres, 3 agents de maîtrise, 6 employés.*

Rapport de la commission formation : même constat.

Consultation : 16 votants =  
avis favorable = 12 (FO, UNSA, CGC),  
défavorable = 0,  
abstentions = 2 (CFDT),  
ne votent pas = 2 (CGT).

## 4°) Information consultation CCE sur la Formation en Alternance

Après lecture du contrat de professionnalisation ; mise au vote : 16 votants, 16 avis favorables.

## **5°) Information et Consultation du CCE sur le projet de création d'un Centre de Services Partagés Ressources Humaines au sein du Groupe Casino :**

Rappel du contexte du projet de cette nouvelle organisation rattachée à Casino services à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 qui comprendra 3 missions principales :

- Coordination et pilotage du Groupe
- Relation de proximité
- 4 pôles métiers : Paie, Formation, Juridique, Recrutement.

Sous la responsabilité du DRH Groupe, Yves DESJACQUES

### **◆ Conséquences du projet :**

◆ Pour Casino restauration 21 salariés sur 28 seraient concernés par le projet de création du C.S.P. Ressources Humaines. Ces salariés seront transférés au sein de la société Casino Services en application du L.1224-1 du Code du Travail.

Les salariés conservent leur lieu de travail (St Etienne) mais seront transférés sur le même service C.S.P. Probabilités de l'Esplanade de France.

◆ Les services futurs de la DRH fonctionneront avec un « interface » (réfèrent) et le C.S.P.

Pour la CFDT, après avoir posé un certain nombre de questions relatives à ce projet, auxquelles la direction a répondu en parti, ne participera pas au vote.

Les autres organisations, après avoir fait de belles déclarations sur les craintes et les conséquences de ce projet, sont passées au vote.

*16 votants : avis favorable = 12 (UNSA, FO, CGC)  
avis défavorable = 0,  
abstention = 0,  
ne participent pas au vote = 4 (CFDT, CGT)*

## **6°) Commission de suivi PSE :**

### **Cafétéria de LANNION :**

- Fermeture de la cafétéria le 30 décembre 2010, réunion le 11 juillet 2011, dernière réunion.
- 5 salariés reclassés en CDD.

### **Cafétéria de l'Isle ADAM :**

- Fermeture de la cafétéria le 11 février 2011, deuxième réunion, prochaine réunion le 10 octobre 2011.
- 7 salariés à reclasser, 2 CDI, 1 CDD, 1 essai en CDI, 1 reprise d'emploi, 1 retour Congé Parental d'Education, 1 non disponible juillet août.

**Divers :** Réponse à la question concernant la gratuité ou non de la carte pour les retraités : la carte reste gratuite.

Fin du CCE

Copie : Fédération